

## BAHREÏN

### Le Comité Sanaa cherche à obtenir la libération des prisonniers de Guantánamo Bay à l'issue d'une réunion à Manama

Index AI : MDE 11/002/2004

ÉFAI

Vendredi 13 août 2004

### DÉCLARATION PUBLIQUE

Le *Bahrain Centre for Human Rights* (BCHR, Centre bahreïnite pour les droits humains) a organisé une réunion des membres du Comité Sanaa à Manama, la capitale de Bahreïn, durant la semaine du 26 au 31 juillet 2004.

Au cours de cette semaine, les membres du Comité ont rencontré à quatre reprises des représentants des autorités de Bahreïn pour inciter le gouvernement à intervenir en faveur des Bahreïnites détenus à Guantánamo Bay.

Le Comité a demandé au gouvernement de Bahreïn de prendre en charge des avocats bahreïnites réputés qui pourraient aller rendre visite aux Bahreïnites détenus à Guantánamo Bay dans moins de trois semaines en compagnie d'avocats américains.

Il lui a également demandé de contacter le grand cabinet d'avocats *Dorsey & Whitney* de New-York (qui s'occupe à titre bénévole des détenus de Bahreïn) soit par l'intermédiaire de l'ambassade à Washington soit au moyen d'une invitation à Bahreïn afin de déterminer avec lui la meilleure stratégie pour permettre aux détenus de bénéficier d'un minimum de protection.

Le Comité a aussi appelé le gouvernement bahreïnite à intervenir auprès du gouvernement des États-Unis pour obtenir le rapatriement immédiat des détenus bahreïnites et un traitement équitable pour toutes les personnes détenues à Guantánamo Bay.

Il exprime sa gratitude au gouvernement bahreïnite pour l'accueil respectueux et positif qu'il a réservé à ces demandes.

Les membres du Comité, assistés efficacement par de remarquables bénévoles du BCHR, ont rencontré les familles des six détenus bahreïnites identifiés, à savoir Salah AbdulRasool Ali Al Balushi, Juma Mohammed Al Dossary, Salan bin Ebrahim Al Khalifa, Isa Ali Al Murbati, Abdulla Al Noaimi et Adel Kamel Abdulla Abdulla.

Les membres du Comité ont aussi rencontré des familles de détenus jordaniens,

libyens, saoudiens, syriens et yéménites. Ils les ont rassurés et leur ont demandés l'autorisation d'intenter une action en justice devant les tribunaux américains en faveur de plus de 30 détenus.

Des pères et mères, des frères et sœurs et des enfants de détenus sont venus chercher une aide juridique, certains ont fait pour cela un trajet de plus de douze heures en voiture. Tout en donnant des informations sur leur proche détenu à Guantánamo Bay, il y en a qui ont pleuré. C'est le cas d'un garçon âgé de quatorze ans qui a rédigé une déclaration qui sera soumise au tribunal :

« *J'ai écrit une autre lettre à mon père dans laquelle je lui disais : "Papa, tu me manques, je rêve de toi... quand tu reviendras, je pourrai jouer, rire, manger, me promener avec toi. Quand je me réveille, tu n'es pas à la maison. Combien de temps vas-tu rester là ? Nous voulons que tu sois avec nous. Papa, je t'aime de tout mon cœur. Ton fils" ».*

« *Le mépris pour la loi a engendré de terribles épreuves pour les familles des détenus. La description des souffrances qu'on leur a infligées m'a profondément attristé* », a déclaré Clive Stafford Smith, avocat de *US charity Justice in Exile*.

Comme cela devrait être vrai pour tout prisonnier, le Comité rappelle que les détenus de Guantánamo Bay ne peuvent continuer à être emprisonnés sans avoir d'avocat, sans recevoir notification de ce dont on les accuse et en l'absence d'un procès équitable, conforme aux exigences minimales du droit international. Si ces conditions ne sont pas remplies, ils doivent être immédiatement remis en liberté.

Le Comité annonce son intention de continuer à œuvrer à la restauration de la légalité pour les détenus de la « *guerre contre le terrorisme* ». Il envisage notamment des visites dans d'autres pays du Moyen-Orient et d'Asie pour établir des contacts avec les proches des détenus, leur fournir gratuitement un avocat et leur redonner espoir.

Le Comité remercie le BHCR pour son travail. Les familles des détenus de Guantánamo Bay peuvent contacter le BHCR au + 973 17729500 afin d'obtenir des informations sur la marche à suivre pour obtenir une aide juridique gratuite. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à**

**Amnesty International**  
*BULLETIN D'INFORMATION 203/2004*

---

Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter  
le site <http://www.amnesty.org>